



## Coordination conseils de quartier

### Réunion du 8 juin 2011

**Présents conseils de quartiers** : Villiers / Barbusse : 1 personne. Solidarité / Carnot : 1 personne. Ramenas / Léo Lagrange : 2 personnes. Branly / Boissière : 1 personne. La Noue / Clos Français : 1 personne. Bas Montreuil / Chanzy : 2 personnes. Solidarité / Carnot : 1 personne. Centre Ville / Cœurs de ville : 2 personnes. 11 représentants au total.

**Présent Municipalité** : P. PETITJEAN

**Présente Ville** : S. BASTE (mission citoyenneté).

**Excusés** : Bas Montreuil / Chanzy : 1 personne. Bas Montreuil / Bobillot : 1 personne. Paul Signac / Murs à Pêches : 1 personne. 3 représentants au total.

*La séance est ouverte à 20 heures.*

#### **I. Premier bilan qualitatif de la campagne de valorisation des conseils de quartier (deux mois après)**

Un mois et demi après sa parution, la brochure suscite des questions parmi les habitants et mériterait peut-être des précisions. Il faudrait par exemple préciser que la somme de 300 000 euros accordée aux enveloppes de quartier sera répartie sur plusieurs projets, à raison de 30 000 euros maximum chacun. Il faudrait également préciser les conditions de leur utilisation, en distinguant clairement EPQ ou PU (projet urbain). Peuvent-ils par exemple être utilisés pour réaliser des passages protégés pour handicapés ?

Pierre Serne, responsable de la mission citoyenneté, estime que la question de la sécurité des handicapés est trop importante pour être financée par les enveloppes de quartier mais doit être traitée dans le cadre d'une politique municipale globale.

Une participante estime que les conseils de quartier ont au moins le droit d'attirer l'attention de la Municipalité sur les points qui leur semblent prioritaires (handicapés, sorties d'école, carrefours) et relancer ainsi certaines politiques municipales. Une personne l'informe qu'après un an et demi de concertation, la rue Ernest Savart fera l'objet de travaux en juillet. On y trouvera désormais deux places pour handicapés, ses trottoirs seront abaissés et sa chaussée surélevée au niveau des passages piétons, etc., mais une telle opération n'aurait pas pu entrer dans le cadre des EPQ. Une participante propose que les comptes-rendus des réunions de la Commission communale d'accessibilité soient transmis aux membres de la Coordination afin de leur permettre de bien se rendre compte de son travail.

Une participante s'interroge sur la volonté de la municipalité de réduire les problèmes liés au marché Colonel Fabien (circulation des bus, présence de volants, etc.), qui a été mis en place sans concertation avec les habitants. Une autre tient à souligner les difficultés d'accès des personnes en

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Montreuil, le 8 juin 2011

fauteuil roulant au marché de la Croix de Chavaux les jours de marché. De manière générale, tous regrettent que les concertations avec les habitants soient trop tardives et ne servent généralement à rien. Un participant prend note de ces remarques et rappelle que deux personnes de la Mission citoyenneté ont précisément pour tâche d'organiser la concertation avec les habitants. Faut-il en conclure qu'elles font mal leur travail ?

En matière de sécurité, une participante fait remarquer que la plupart des passages pour piétons du Haut-Montreuil sont totalement effacés et mériteraient d'être repeints. D'autres soulignent que la voirie s'est elle aussi particulièrement abîmée lors des derniers hivers et mériterait d'être refaite. Une personne leur rappelle donc que la Coordination des conseils de quartier n'est sans doute pas l'instance la plus adaptée pour évoquer ce type de problèmes. Sur ce point, plusieurs participants regrettent que les remarques des habitants ne soient plus recueillies par les antennes de quartier mais par un « guichet unique » (Sésame), *via* le site Internet de la Ville, ce qui tend à augmenter le temps de réaction des services techniques municipaux. Un participant leur indique alors que cette mesure aura surtout pour but de permettre aux antennes de quartier de consacrer plus de temps à la vie de leur quartier et de ne plus seulement être un relais des services techniques municipaux.

Revenant sur la brochure relative aux conseils de quartier, plusieurs participants soulignent que sa publication – et la campagne d'affichage qui l'a accompagnée – a permis d'attirer de nouvelles personnes aux dernières assemblées plénières et réunions de collectifs. Certains proposent que cette campagne soit relancée à la rentrée de septembre afin d'amplifier le mouvement. Une personne ajoute qu'il pourrait également s'avérer efficace d'imprimer de nouvelles affiches pour annoncer les dates des futures réunions des conseils de quartier. Dans le même esprit, si Sylvie Baste en est informée à temps, toutes les dates des prochaines réunions (et, s'il est établi, leur ordre du jour) peuvent être diffusées dans *Tous Montreuil !* et sur le site Internet de la ville.

## **II. Appréciations sur l'année écoulée en CCQ**

Les participants estiment avoir beaucoup travaillé, durant l'année écoulée, sur la brochure, la charte et le règlement des conseils de quartier.

## **III. Pistes de travail à explorer dès la rentrée**

De nouveaux coordinateurs devront être désignés en septembre, pour une durée d'un an. D'ici là, des pistes de travail sont suggérées pour la rentrée :

- la communauté d'agglomération (et son projet de territoire, qui devra être rédigé avant la fin de l'année et fera l'objet d'une réunion publique à Montreuil le 29 juin prochain) ;
- le fonctionnement des conseils de quartier montreuillois avec ceux des autres communes de l'agglomération (ainsi qu'avec le futur Conseil de développement qui sera l'équivalent du « Conseil économique et social » de l'agglomération) ;
- les espaces verts et publics ;
- le fonctionnement des conseils de quartier avec la Municipalité (délai de transmission des informations...) ;
- la jeunesse.

L'objet de la Coordination sera de partir de l'expérience des conseils de quartier pour parler de tous ces sujets.

#### **IV. Devenir du protocole de fonctionnement des conseils de quartier**

Un participant indique que le texte du protocole de fonctionnement des conseils de quartier est désormais stabilisé. Il lui reste, pour remplacer la charte de la participation citoyenne, à être adopté par le Conseil municipal, probablement lors de sa séance de septembre prochain.

Un participant demande que soit ajouté au protocole l'article 23 du Conseil Municipal (sur les questions orales). Une autre personne lui indique que le texte du protocole ne peut plus être modifié mais propose que cet article soit annexé au protocole.

#### **Divers : le stand à la fête de la ville, visite à Rouen, EPQ**

La visite à Rouen, destinée à étudier le fonctionnement des conseils de quartier de la ville, est prévue pour le samedi 17 septembre 2011. Plusieurs participants indiquent que cette date ne leur convient pas et demandent à une personne d'en fixer une autre, de préférence le week-end du 1<sup>er</sup> et du 2 octobre ou celui du 22 et 23 octobre. Les personnes intéressées par cette visite sont invitées à se manifester afin de faciliter son organisation. Il leur également suggéré de se concerter afin de dresser la liste les questions qu'ils souhaiteront aborder durant cette visite.

La fête de la ville aura lieu le 18 juin et les conseils de quartier y auront un stand. Les conseillers de quartier qui le souhaitent peuvent venir tenir ce stand, à tour de rôle, pendant une heure ou deux. Ils peuvent s'inscrire auprès de la coordination (Olivier Caillon) et de Sylvie Baste.

Entre le 18 et le 26 juin aura lieu une semaine de votation citoyenne sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers non-communautaires aux élections locales. Des urnes seront réparties dans les principaux lieux de la ville et les conseillers de quartier sont invités à participer à leur tenue (le planning d'ouverture des lieux de vote leur sera adressé).

Enfin, deux projets soumis par les quartiers Solidarité-Carnot et Branly-Boissière et susceptibles d'être financés par une enveloppe participative de quartier, pour un montant respectif de 5 000 et 3 000 euros, ont été transmis au conseil du budget participatif qui se réunira le 29 juin prochain.

#### **V. Parole aux quartiers**

Lors de la réunion de la Commission des associations du 1<sup>er</sup> juin 2011 a été donnée la liste du matériel disponible pour les associations et les conseils de quartier : 880 chaises, 129 tables pliantes, 120 tables normales, 80 grilles caddies, 55 stands Barnum, 10 estrades, 4 petites sonos, 2 grandes sonos, 2 à 3 bars et 1 camion scène. Toute demande doit être formulée au moins six semaines à l'avance et doit recevoir un avis favorable de la part de la commission de régularisation. Celle-ci se réunit tous les quinze jours et traite à chaque fois environ soixante demandes.

Le quartier Léo-Lagrange-Ramenas a organisé le 14 mai dernier un vide-grenier solidaire et festif et a fini par obtenir, après intervention directe auprès de Mme Voynet, le matériel (tables et chaises) demandé à la Municipalité. Par ailleurs, un jardin partagé y sera inauguré le 25 juin à 17 heures.

Le quartier Solidarité Carnot organisera le 1<sup>er</sup> juillet un « bœuf » intitulé « Papa Poule by night ». La fête de quartier y aura lieu le 17 septembre et la brocante, le 9 octobre.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Coordination des conseils de quartier

Le festival musical FestiVilliers aura lieu le 1<sup>er</sup> et le 2 juillet 2011.

*La séance est levée à 22 heures 30.*